

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE GG 15.10.2025 - Parking Brunfaut
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Madame Garcia Fernandez
Conseillère communale
Quai de Mariemont, 11/9
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 21/10/2025

Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 15/10/2025 relative au parking Brunfaut.

Madame la Conseillère communale,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 15/10/2025 relative au parking Brunfaut.

À ce jour, aucune convention formelle n'a été signée entre la Commune et Parking.brussels pour la reprise de la gestion du parking Brunfaut. Des discussions sont en cours depuis janvier 2025, mais l'opérateur régional a indiqué qu'un engagement définitif dépendra de la formation du nouveau gouvernement bruxellois et de la disponibilité de subsides nécessaires à la réhabilitation du site.

La déclaration concernant une convention signée le 17 janvier 2025 était prématurée. Il s'agissait d'un accord de principe, non encore formalisé par un document juridique. Nous reconnaissons que cette communication a pu prêter à confusion et nous nous engageons à renforcer la transparence dans les échanges futurs.

La Commune envisage une phase de transition incluant :

- La fermeture nocturne du site pour limiter les nuisances
- Une collaboration renforcée avec la zone de police Bruxelles-Ouest
- L'installation de nouveaux dispositifs de sécurité (caméras, éclairage)
- Une remise en état progressive des infrastructures

Ce plan est conditionné à l'obtention de financements régionaux et à la signature d'une convention avec Parking.brussels.

Le Logement Molenbeekois, propriétaire du site, est actuellement responsable de l'entretien. Toutefois, en l'absence de gestionnaire opérationnel depuis le retrait d'Indigo fin 2023, la Commune reconnaît que l'état du parking est préoccupant. Des interventions ponctuelles ont été menées, mais elles restent insuffisantes sans un cadre de gestion structuré.

La Commune souhaite garantir :

- Des tarifs préférentiels pour les riverains, dès que la gestion sera reprise
- Une sécurisation effective du site
- Une communication claire sur les modalités d'accès et de réservation

Ces engagements seront intégrés dans la future convention avec Parking.brussels, dès que celle-ci pourra être formalisée.

Nous partageons votre préoccupation quant à la situation du parking Brunfaut et nous nous engageons à accélérer les démarches pour sa remise en état. La sécurité, la propreté et la transparence restent des priorités absolues pour notre administration.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie VANDEPUT.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet GJANAJ.

Monsieur le Bourgmestre FF,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Le dossier du parking Brunfaut est devenu un des symboles du manque de gestion et de transparence de cette majorité.

Depuis le retrait de l'opérateur privé Indigo en 2024, ce parking de 190 places est laissé à l'abandon, barrières cassées, vandalisme, insécurité, véritable dépotoir au cœur d'un quartier déjà fragilisé.

La presse a largement relayé la situation et les plaintes des riverains, pire encore, certains usagers se disent victimes de rackets pour accéder à une place.

Voilà la réalité aujourd'hui, en 2025, dans notre commune.

Or, en début de mandature, le premier échevin petibiste a déclaré publiquement qu'une convention avait été signée le 17 janvier avec Parking.brussels pour assurer la reprise de la gestion du parking.

Mais quelques jours plus tard, Parking.brussels a démenti, aucune convention n'a été signée, aucun financement n'est prévu, et les mesures promises, fermeture nocturne, tarifs préférentiels pour les locataires, task force sécurité, ne sont toujours pas appliquées.

Nous sommes donc face à un double problème, d'une part, une absence de gestion, le parking reste dans un état lamentable et d'autre part, un manque de transparence, car un échevin petibiste affirme des faits que l'opérateur régional contredit noir sur blanc.

Pour les libéraux, c'est inacceptable. Gouverner, ce n'est pas faire des annonces contradictoires, c'est prendre des décisions claires, chiffrées et financées, avec un calendrier précis.

Gouverner, c'est aussi respecter les habitants qui paient leurs impôts et qui méritent de vivre dans un quartier sûr, propre et bien géré.

Je voudrais donc poser les questions suivantes à la majorité :

Pouvez-vous confirmer, qu'aucune convention n'a été signée à ce jour entre la Commune et Parking.brussels ?

Si oui, pourquoi avoir affirmé publiquement, que cette convention était déjà signée ?

Quel est le plan concret et daté pour remettre ce parking en état de fonctionnement sécurisé ?

Qui assume aujourd'hui la responsabilité de la saleté, du vandalisme et des risques encourus par les usagers ?

Enfin, quelles garanties pouvez-vous donner quant à la sécurité et au tarif appliqué aux riverains qui ont droit à une place ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Gloria Garcia Fernandez

Cheffe de File MR-VLD

Conseillère communale

ggarciafernandez@molenbeek.irisnet.be

0478.38.34.76